

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION  
DES JURISTES DE L'ÉTAT TENUE LE 18 NOVEMBRE 2014 À 17 HEURES, AU  
MONTMARTRE CANADIEN À QUÉBEC**

**ORDRE DU JOUR**

1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE
2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE
3. PROJET DE DEMANDES SYNDICALES DE L'UNITÉ FONCTION PUBLIQUE
  - Document à suivre après consultation auprès du Conseil des représentants du 12 novembre 2014
4. PROJET DE LETTRE D'INTENTION CONCERNANT LA RÉFORME DU RÉGIME DE NÉGOCIATION DES JURISTES DE L'ÉTAT (TOUTES LES UNITÉS CONFONDUES)
  - Document à suivre après consultation auprès du Conseil des représentants du 12 novembre 2014
5. VOTE

**1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION :**

Sur proposition de M<sup>e</sup> Lucie Martineau, appuyée par M<sup>e</sup> Jean Denis, il est unanimement résolu de nommer M<sup>e</sup> Sébastien Rochette à titre de président d'assemblée.

**2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION :**

Sur proposition de M<sup>e</sup> Marc Migneault, appuyée par M<sup>e</sup> Sébastien Rochette, il est unanimement résolu de nommer M<sup>e</sup> Lucie Martineau à titre de secrétaire d'assemblée.

**3. PROJET DE DEMANDES SYNDICALES DE L'UNITÉ FONCTION PUBLIQUE**

M<sup>e</sup> Sébastien Rochette explique les démarches et les consultations effectuées afin d'établir les prochaines demandes syndicales. Celles-ci ont surtout été constituées en se basant sur certaines difficultés rencontrées en cours de convention, sur le sondage effectué auprès des membres au printemps 2014 et suite au Conseil des représentants du 12 novembre dernier.

Plusieurs juristes ont posé des questions auxquelles M<sup>e</sup> Rochette a répondu.

**4. PROJET DE LETTRE D'INTENTION CONCERNANT LA RÉFORME DU RÉGIME DE NÉGOCIATION DES JURISTES DE L'ÉTAT (TOUTES LES UNITÉS CONFONDUES)**

M<sup>e</sup> Rochette indique que le décret applicable aux procureurs aux poursuites criminelles et pénales (PPCP) a été consulté relativement à la réforme du régime de négociation.

Plusieurs juristes ont posé des auxquelles M<sup>e</sup> Rochette, M<sup>e</sup> Luc Bruneau ou un membre du Comité exécutif ont répondu.

**5. VOTE**

On procède au vote. Les résultats seront connus à la suite de l'assemblée tenue à Montréal le 19 novembre 2014.

**6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Procès-verbal adopté ce 9 novembre 2015

La secrétaire,

s. *Lucie Martineau*

Lucie Martineau, avocate